

# Avis public du scrutin

**Date du scrutin : 22 septembre 2024**

**District numéro 2 Du Pont Noir**

Par cet avis public, Me Alexandra Quenneville, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale du district numéro 2 que :

1. Un scrutin sera tenu;
2. Les personnes candidates pour le poste ci-après mentionné sont :

<b>Poste de conseillère du District 2 – Du Pont Noir</b>
1. Alexandre Dubé-Poirier
2. Geneviève Duchesnay
3. Alexandre Turcotte

3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, aux dates et aux lieux ci-dessous :

**Jour du scrutin : Dimanche 22 septembre 2024 de 10h à 20h**

Centre Marcel Lacoste  
545 Chemin des Patriotes Sud  
Otterburn Park (Quebec) J3H 1Z4

**Jour de vote par anticipation : Dimanche 15 septembre 2024 de 12h à 20h**

Centre Marcel Lacoste  
545 Chemin des Patriotes Sud  
Otterburn Park (Québec) J3H 1Z4

4. Vous pouvez assister au recensement des votes qui sera effectué le 22 septembre 2024 à compter de 20h, au fur et à mesure que les résultats seront disponibles, à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville  
601 Chemin Ozias-Leduc  
Otterburn Park (Québec) J3H 2M6

5. Vous pouvez joindre la présidente d'élection et la secrétaire d'élection à l'adresse et aux numéros de téléphone ci-dessous :

**Me Alexandra Quenneville**

Présidente d'élection  
601, chemin Ozias-Leduc  
Otterburn Park (Québec), J3H 2M6  
450 536-0303 poste 299

**Chantal Malenfant**

Secrétaire d'élection  
601, chemin Ozias-Leduc  
Otterburn Park (Québec), J3H 2M6  
450 536-0303 poste 399

**DONNÉ À OTTERBURN PARK, LE 29 AOÛT 2024**

Me Alexandra Quenneville, présidente d'élection

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION**

Je, soussignée, présidente d'élection de la Ville d'Otterburn Park, certifie sur mon serment d'office que le présent avis public a été publié sur le site internet de la Ville dès le 29 août 2024 et affiché au bureau du greffe, à l'hôtel de ville, le tout conformément à la Loi et le règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville d'Otterburn Park.



Me Alexandra Quenneville  
Présidente d'élection